

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Date: 26/05/2015

Pays: Côte d'Ivoire

Description des tâches: Un Consultant National Analyse Institutionnelle

Nom du Projet: Renforcement du système de gestion de l'information Environnementale

Durée du contrat/services (si applicable) : 30 jours ouvrables

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le 9 juin 2015 à 13h00. L'offre comprendra une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre peut être rejetée.

Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et Expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (50 points)

Votre Offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique. Nous demandons au Consultant de nous faire une **offre forfaitaire** pour la durée de la consultation.

Les critères d'évaluation retenus sont :

1. Evaluation technique : les candidats qui auront plus de 70% des points seront retenus pour l'étape suivante
2. Evaluation financière : l'offre la moins disante sera retenue

Critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

Les formulaires d'évaluation des offres techniques figurent dans les deux pages suivantes. La note maximum spécifiée pour chacun des critères d'évaluation indique l'importance relative ou le coefficient de l'article dans le contexte du processus d'évaluation globale. Les formulaires d'évaluation de la Proposition technique sont :

Formulaire **1**: Qualification et expérience dans le domaine

Formulaire **2**: Plan de travail

Formulaire **3**: Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR

Recrutement d'un consultant national pour l'analyse institutionnelle des structures de gouvernance et des processus consultatifs pour la gestion de la zone côtière, avec un accent sur l'atteinte des objectifs des conventions de Rio

A. PROJET CIV10-00088559- RENFORCEMENT DU SYSTEME DE GESTION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

B. DESCRIPTION DU PROJET

La Côte d'Ivoire, en tant que partie prenante aux conventions de Rio, s'est engagée en 2004 dans le processus d'auto-évaluation des capacités à renforcer pour la gestion de l'environnement mondial initié en janvier 2000 par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Cet exercice d'autoévaluation a révélé onze (11) contraintes intersectorielles dont la plus importante est le faible niveau de sensibilisation et des connaissances pour une meilleure prise de décision, consécutif au fait que les données et l'information environnementales sont *dispersées, souvent anciennes, partielles et difficiles d'accès pour les utilisateurs*.

Pour se faire, une proposition nationale intitulée « **Renforcement du système de gestion de l'information environnementale pour le développement de la zone Côtière de Côte d'Ivoire en réponse aux objectifs des conventions de Rio** », initiée par le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (MINESUDD), et avec l'appui du PNUD, a été élaborée et soumise au secrétariat du FEM le projet intitulé. Elle vise à renforcer les capacités des acteurs nationaux et locaux en matière de gestion de l'information environnementale en vue d'améliorer la prise de décision dans la gestion de l'environnement en zone côtière dans le pays et contribuer à atteindre ainsi les objectifs environnementaux nationaux et mondiaux.

Le projet comprend deux composantes qui sont 1) le renforcement du système de gestion de l'information environnementale (SGIE) existant et des acteurs en matière d'environnement dans la zone côtière; et 2) la création de sites pilotes en vue de tester le SGIE à l'échelle locale pour sa réplique ultérieure dans toutes les zones côtières de la Côte d'Ivoire.

Les sites pilotes choisis sont les localités de San Pedro, Grand-Lahou, Port-Bouet, Grand- Bassam. Ces localités identifiées seront appuyées en vue d'actualiser leur plan de développement local.

Mais avant, il importe de dresser un état des lieux en matière de structures de gouvernance et de processus consultatifs concernant la gestion de la zone côtière et des localités pilotes. Pour ce faire, un consultant national est requis.

La mission du consultant national sera de réaliser l'analyse institutionnelle des structures de gouvernance et des processus consultatifs de gestion de la zone côtière, avec un accent sur l'atteinte des objectifs des conventions de Rio, dans les localités de San-Pedro, Grand -Lahou, Port-Bouet et Grand Bassam.

C. CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Directeur Pays du PNUD et Sous la supervision du Directeur National du projet et du Spécialiste du Programme du PNUD, Chef de l'Unité réduction de la Pauvreté et Environnement, le consultant national, doit :

- Recenser toutes les structures/institutions de gouvernance pour la gestion de la zone côtière en général et des quatre sites pilotes en particulier, avec un accent sur la gouvernance environnementale ;
- Analyser toutes les structures/institutions de gouvernance concernées par la gestion de la zone côtière en général et des quatre sites pilotes en particulier, et en ressortir les lacunes/faiblesses;
- Identifier et analyser les processus consultatifs pour la gestion de la zone côtière en général et des sites quatre pilotes en particulier;
- Relever les lacunes/faiblesses de ces processus consultatifs;
- Analyser le niveau de participation des acteurs/parties prenantes dans la gestion de la zone côtière en général et des quatre sites pilotes en particulier;
- Analyser le niveau de prise en compte des préoccupations environnementales et de gestion durable des ressources naturelles dans les Plans de Développement Locaux des quatre sites pilotes;
- Faire des propositions d'amélioration, d'une part des structures/institutions de gouvernance concernées par la gestion de la zone côtière et des quatre sites pilotes et de d'autre part, des processus consultatifs.

D. RESULTATS ATTENDUS

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus nécessaires au paiement des honoraires du consultant :

- Les structures/Institutions de gouvernance et les processus consultatifs pour la gestion de la zone côtière et notamment des quatre sites pilotes sont identifiés ;
- Les lacunes/faiblesses de structures/institutions de gouvernance pour la gestion de la zone côtière et des quatre sites pilotes sont connues ;
- Les lacunes/faiblesses des processus consultatifs de gestion de la zone côtière et des quatre sites pilotes sont connues ;
- Le niveau de participation des acteurs/parties prenantes dans la gestion de la zone côtière et des quatre sites pilotes est connu ;
- Le niveau de prise en compte des préoccupations environnementales dans les Plans de Développement Locaux des quatre sites pilotes est connu ;
- Des propositions d'amélioration des structures/institutions de gouvernance et des processus consultatifs sont disponibles.

E. METHODOLOGIE

Le consultant établira un chronogramme de travail validé par le Coordonnateur National et le Directeur du projet. Il rencontrera périodiquement la coordination, le Directeur National du projet et le Groupe Consultatif Technique pendant la durée de 30 jours ouvrables.

F. PRODUITS D’EVALUATION (PRESTATIONS)

Au terme de l’évaluation, le consultant mettra à disposition :

- Un plan de travail avant d’entrer dans la phase opérationnelle de l’étude;
- Un rapport provisoire de l’étude soumis à un comité de validation (Directeur National du projet et Spécialiste du Programme du PNUD);
- Un rapport final.

Par ailleurs, le consultant sera invité à présenter les résultats des travaux lors d’une session de validation.

G. PAIEMENTS DU CONSULTANT

DELIVRABLES	Montant
Plan de travail validé et certifié	20%
Rapport provisoire	50%
Rapport final après atelier de validation	30%

H. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Le consultant travaillera sous la supervision du Directeur National du projet et du Spécialiste du Programme du PNUD, Chef de l’Unité Réduction de la pauvreté et Environnement, et en étroite collaboration avec le Coordonnateur National.

I. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission sera de 30 jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport.

J. LIEU D’AFFECTATION

Le consultant national sera basé à Abidjan et effectuera des missions dans les quatre localités pilotes (San-Pedro, Grand-Lahou, Port-Bouet et Gand-Bassam) en Côte d’Ivoire.

K. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

Le Consultant devra :

- Avoir un diplôme de niveau minimum BAC+5 en science sociale et/ou gouvernance locale et/ou développement durable et/ou développement local ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir une expérience professionnelle d’au moins 5 ans dans la mise en place d’outils de gouvernance locale et/ou de diagnostic participatif pour la mise en place de plan de développement local ou agenda 21 local et/ou la conduite de processus de consultation;
- Avoir une connaissance des questions relatives aux accords multilatéraux en matière d’environnement (conventions de Rio) ;
- Avoir la capacité d’analyser des données et informations de diverses sources pour des recommandations pertinentes ;
- Avoir une bonne capacité d’écrire et de communiquer avec précision et professionnalisme ;
- Avoir une grande capacité de communication orale et écrite.

L. LANGUES

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de l'anglais serait un avantage.

M. PROPOSITION D'OFFRE FINANCIERE ET DELAI DE PAIEMENT

L'offre financière du Consultant doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

N. PRESENTATION DE L'OFFRE

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- a) **Le Curriculum Vitae (CV) or P11**, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références.
- b) **Une brève description de la méthodologie de travail** et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR
- c) **La proposition financière** indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			C1	C2	C3	C4	C5
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			C1	C2	C3	C4	C5
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans la mise en place d'outils de gouvernance locale et/ou de diagnostic participatif pour la mise en place de plan de développement local ou agenda 21 local et/ou la conduite de processus de consultation	10					
1.3	Expérience professionnelle en science sociale et/ou gouvernance locale et/ou développement durable et/ou développement local	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			C1	C2	C3	C4	C5
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			C1	C2	C3	C4	C5
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent?	5					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	10					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
		50					

O. Critères de sélection

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

P. Annexes de TDRs

N/A